

# Commémoration entre tradition et nouveautés

Souvenir



Les porte-drapeaux et le régiment de chasseurs parachutistes de Pamiers ont ouvert le défilé qui, cette année, a emprunté les rues de la bastide./Photo DDM

Le circuit du défilé avait été modifié pour des raisons de sécurité liées aux attentats (passage dans la bastide au lieu du tour de ville), mais la célébration du souvenir de l'armistice du 8 mai 1945 a conservé, hier, son rituel. Avec des cérémonies aux trois monuments aux morts : place Jean-Jaurès, esplanade du Saint-Jean (monument de la Résistance) et dans les jardins de l'hôtel de ville (monument de la guerre de 1870).

Cette commémoration du 72e anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie a été marquée par le traditionnel dépôt de gerbes par le sous-préfet, les élus, et au Saint-Jean par Renée Lombard pour l'ANACR, alors que l'Union musicale assurait les sonneries d'usage. Elle a été rehaussée par la participation de militaires du 1er Régiment de chasseurs parachutistes de Pamiers en formation au camp de Caylus et de deux chorales : l'Ensemble vocal du Rouergue et les jeunes de Saint-Joseph. Leur interprétation du «Chant des marais» (des déportés) et de «Nuit et Brouillard» de Jean Ferrat a été remarquable et remarquée.